



*Emmanuel Macron lors de sa visite officielle à Beyrouth le 6 août 2020, Libnanews, 2020*

## **L'intérêt français pour le Liban en temps de crise socio-économique et politique : soutien ou ingérence ?**

"Parce que c'est le Liban, parce que c'est la France" déclarait le président de la République française Emmanuel Macron, deux jours après la double explosion qui a détruit une partie de la capitale libanaise le 04 août 2020. Le chef d'Etat est venu apporter un "témoignage de soutien, d'amitié, de solidarité fraternelle au peuple libanais", soutien qui sonne selon lui comme une évidence qui s'impose.

L'explosion a coûté la mort de plus de 180 personnes, des milliers de blessés, et laissant plus de 300 000 personnes sans abris. Le coût total du redressement et de la reconstruction devrait atteindre entre 1.8 et 2.2 milliards de dollars pour la seule année 2021 selon la Banque mondiale. Premier chef d'Etat étranger à se rendre sur le territoire libanais après les explosions, le président Macron se présente comme le chef de file de la réponse humanitaire apportée au pays du cèdre. Il a notamment réussi à dégager 250 millions d'euros pour reconstruire Beyrouth, en réunissant une conférence internationale avec l'ONU. Le président Macron entend apporter son soutien à la population d'une part, et appeler le gouvernement à mener des réformes. Réformes qui semblent nécessaires et urgentes dans un contexte de crises multiples qui dressent le portrait d'un Liban à genoux. En effet, à l'heure où la reconstruction d'une partie de la capitale s'impose, il n'en demeure pas moins que les Libanais souhaitent une reconstruction économique, sociale et politique. Les manifestations qui se déroulent dans le pays depuis octobre 2019 témoignent d'un profond mécontentement chez les Libanais à l'égard de la classe politique actuelle du pays. Banques en faillite, dette publique s'élevant à plus de 170% du PIB, effondrement du cours de la livre libanaise et hyperinflation, récession, corruption, clientélisme, covid-19. Un constat : le Liban continue à s'enfoncer dans une crise économique, sociale, politique et institutionnelle.



*Le port de Beyrouth après la double explosion, Wikipédia, 2020*

Les visites d'Emmanuel Macron au Liban ne sont pas sans raison. Elles s'insèrent dans la continuité des relations bilatérales historiques et singulières entre la France et le Liban. L'homme politique rappelle en effet, les liens particuliers entre le Liban et la France depuis 100 ans, Napoléon III déjà, en voyant une expédition au Liban en 1860. Cependant, cette aide française soulève des questionnements sur ses motivations et ses facteurs.

## Les relations franco - libanaises

L'historien français, spécialiste du monde arabe et professeur au Collège de France, Henri Laurens, raconte l'histoire des relations bilatérales entre la France et le Liban. Déjà à l'époque des premières croisades au XI<sup>e</sup> siècle, Paris jouait un rôle de protecteurs de l'une des plus importantes communautés chrétiennes du Proche-Orient, les maronites, qui vivaient dans la région du mont Liban. Ces premiers liens vont favoriser les relations entre les deux territoires, la France se plaçant comme protecteur du Liban. C'est surtout au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que l'influence française va se développer dans le pays du cèdre, à travers notamment les missionnaires jésuites et lazaristes. Ces derniers vont œuvrer pour ouvrir des écoles et des universités francophones au Liban. Ces établissements vont contribuer à l'éducation et à la formation d'une élite dans le pays.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle et notamment au cours de la Seconde Guerre mondiale, les régions de la Syrie et du Liban actuelles sont intégrées dans l'Empire ottoman, allié de l'Allemagne. Anticipant la chute de l'empire, la France et la Grande-Bretagne concluent en 1916 des accords secrets, les accords Sykes-Picot, du nom des deux ministres des affaires étrangères britannique et français respectivement. Ces accords visent à se partager la région du Proche-Orient, à la fin de la guerre. En promettant la création d'un grand Etat arabe réunifié, la France et la Grande-Bretagne obtiennent un soutien militaire arabe contre l'Empire ottoman. Ce dernier s'effondre en 1918, laissant place d'une part aux frontières de la nouvelle Turquie moderne (traité de Lausanne, 1923), et d'autre part, instaurant l'autorité britannique et française sur le reste de la région d'autre part. La Société des Nations place la Syrie de l'époque, qui comprend le Liban tel qu'on le connaît aujourd'hui, sous mandat français. L'objectif officiel des mandats est d'administrer ces régions afin de les conduire vers l'indépendance. La France va gouverner cette région en la morcelant, refusant la création d'une Grande Syrie. Ainsi, c'est en 1920 que la France, représentée dans la région par le général français Henri Gouraud, va décréter la création de l'Etat du Grand Liban au sein de la Syrie. La France protège la communauté chrétienne maronite, dominante à cette époque, et réprime les peuples qui se révoltent afin d'empêcher les volontés d'indépendance.

Ainsi, de 1920 à l'indépendance du Liban en 1943, le pays est dirigé par de hauts commissaires français et c'est grâce au mandat français que les premières institutions ont vu le jour dans le pays. En effet, la France est à l'origine de la Constitution libanaise de 1926 qui instaure d'une part le système confessionnel tel qu'on le connaît aujourd'hui, et d'autre part, l'arabe et le français comme langues officielles. Le Liban devient une république: la République libanaise. Bien que le français ne soit plus une langue officielle dans le pays depuis son indépendance en 1943, il reste très présent dans le pays en fonction des régions. En effet, l'article 11 de la Constitution libanaise de 1926 prévoit qu' "[U]ne loi déterminera les cas où il sera fait usage de la langue française". En 2018, l'ambassadeur français au Liban, Bruno Foucher, précise que ce sont près de 55% des écoliers qui ont le français comme première langue étrangère". Toujours utilisé dans le pays, le français est une langue répandue au Liban. Cela qui justifie notamment le fait que le Liban se place en première position en ce

qui concerne l'enseignement du programme français à l'étranger, confortant les liens du pays avec la France.

La France reconnaît en 1944 la souveraineté de la Syrie et du pays du cèdre. En outre, les deux pays restent très proches. D'un point de vue diplomatique, les différents chefs d'Etat français qui se sont succédé ont tous pris le temps d'organiser des visites officielles au Liban au cours de leur mandat. Par exemple, François Mitterrand s'est rendu dans la capitale libanaise à la suite de l'attentat contre un immeuble de la Force multinationale de sécurité de Beyrouth au cours duquel 58 parachutistes français sont morts. Il déclarait que "la France reste et restera fidèle à son histoire et à ses engagements". De son côté, le président Jacques Chirac s'est lié d'amitié avec le chef du gouvernement libanais de l'époque (2000-2004), Rafic Hariri. Comme le relate Jean Guisnel dans l'ouvrage, Histoire secrète de la Ve République (2007), la France de Jacques Chirac, conjointement aux Etats-Unis, va impulser le vote de la résolution 1559 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Celle-ci exige entre autres, le retrait des troupes syriennes du Liban, présentes depuis 1976, malgré la fin de la guerre civile en 1990. Forte des relations franco-libanaises historiques d'une part, et de ses étroits liens avec Rafic Hariri d'autre part, la politique du président français de l'époque a démontré une nouvelle fois les liens indéfectibles entre les deux pays. L'actualité brûlante de la relation entre les deux pays met en évidence un nouveau rapprochement diplomatique qui s'impose. "La France se tient aux côtés du Liban", déclarait Emmanuel Macron le 4 août 2020.

Par ailleurs, d'un point de vue politique et économique, la France est restée une alliée du Liban depuis son indépendance et joue un rôle majeur en matière de coordination des programmes d'aide économique et financière auprès du FMI et de la Banque Mondiale. De plus, sur le plan humanitaire, la France fait preuve de solidarité en apportant son aide au pays du cèdre, terre d'accueil de millions de réfugiés, palestiniens et syriens en majorité.

Aussi, présente sur le territoire libanais depuis 1978, la France a gardé un rôle majeur en matière de protection diplomatique et militaire au Liban. À ce titre, elle est l'un des principaux contributeurs de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) dont la mission est d'appuyer les forces armées libanaises dans le sud du pays afin de garantir la souveraineté de l'Etat libanais et de maintenir la paix. Dans le cadre de l'opération Daman, la France déploie actuellement près de 700 soldats sur le territoire libanais, lesquels sont chargés de mener des patrouilles conjointes avec les forces armées libanaises à la frontière avec Israël. De plus, la France est constamment impliquée dans la rédaction des résolutions des Nations Unies concernant le Liban. Ce fut notamment le cas en 2019 lors de l'adoption de la résolution 2485.



*Soldats français de l'opération Daman au Liban, OPEX 360, 2020*

### **Des problématiques structurelles au Liban**

Il est nécessaire ici de rappeler que le système politique libanais repose sur le confessionnalisme, un système de gouvernement dans lequel le pouvoir est distribué de façon proportionnelle entre les différentes communautés religieuses. Au moment de la proclamation de la République libanaise en 1926, le système confessionnel est consacré comme régime politique dans la constitution. Ce système repose sur trois niveaux : politique, confessionnel et familial. Au niveau politique, on retrouve au Liban une démocratie consociative, au sein de laquelle les élites jouent un rôle crucial. Les 18 communautés différentes sont reconnues à la fois par la loi, mais aussi dans le système politique qui prévoit une répartition communautaire.

Le système politique est divisé en fonction du poids de chaque communauté. Au niveau confessionnel, les règles religieuses sont au cœur de la société ce qui signifie que chaque communauté a un contrôle quasi absolu sur la vie de ses membres. Au niveau familial, le système clientéliste impose son emprise au sein même des familles : relations patron client fondées sur un échange mutuel de faveurs. Le système confessionnel maintient en place un vaste réseau informel qui régit et contrôle la population, notamment grâce à la présence d'un système de grandes familles, ce qui favorise le clientélisme. En somme, la répartition du pouvoir entre les dirigeants politiques au Liban semble figée. Ces membres n'ont aucun intérêt à mettre en place des réformes pour changer le pouvoir en place dans la mesure où de telles modifications bouleverseraient le pouvoir en place, et ainsi leurs privilèges et leurs statuts desquels ils tirent profit depuis de nombreuses années. Les leaders politiques, qui s'avèrent aussi être les leaders économiques seraient perdants si le système politique venait à changer.



*Le président libanais Michel Aoun annonçant vouloir proclamer le Liban "Etat laïc" lors d'une allocution le 30 août 2020, Le point, 2020*

Corruption, clientélisme, népotisme, vastes inégalités en faveur d'une minorité de Libanais. Un constat, au-delà de son image de pays riche et moderne comparé à d'autres pays de proche et moyen orient, le Liban cache des problèmes structurels qui se dévoilent sur le devant de la scène internationale. Environ 0,3% des citoyens adultes détiennent plus de 50% de la richesse privée du pays et au moins 30% des Libanais vivent sous le seuil de pauvreté.

Malgré l'échec de la mise en place d'un système politique détaché de toute appartenance religieuse, le président français a renouvelé ses exigences de réformes d'une part, et de formation d'un nouveau gouvernement d'autre part.

### **L'implication de la France au Liban, aide ou ingérence ?**

Fort de ces étroits liens, les venues d'Emmanuel Macron après les explosions d'août 2020 s'inscrivent dans la continuité des relations étroites des deux pays. Pour autant, certains parlent d'une forme d'ingérence française dans les affaires internes du pays du cèdre, convoquant l'idée d'un néocolonialisme déguisé. On trouve sur le site du ministère des affaires étrangères français la formulation suivante: "En se mobilisant pour la sécurité du Liban, la France entend garantir l'unité du pays et dynamiser son développement.". Cependant, cette aide de longue date, remise au-devant de la scène internationale, ne cache-t-elle pas des intérêts français stratégiques dans la région ?

La question de savoir si l'intervention de la France à la suite des explosions d'août 2020 ne relève que d'une aide ou bien d'une ingérence ne fait pas consensus.



*Le président libanais Michel Aoun et le président français Emmanuel Macron lors de sa visite au Liban le 6 août 2020, Reuters, 2020*

En effet, les venues d'Emmanuel Macron font l'objet de polémiques sur la scène internationale. D'aucuns considèrent que les mesures et les actes du président français sont en réalité une ingérence et donc, une atteinte à la souveraineté du Liban. Dans la continuité des tensions géostratégiques et géopolitiques entre la Turquie et la France, le président turc Erdogan accuse Macron de vouloir rétablir l'ordre "colonial" au Liban. Du côté de la scène politique française, le Rassemblement national ainsi que La France insoumise dénonce ce qu'ils considèrent être une volonté néocoloniale d'hégémonie et une ingérence dans les affaires internes du Liban. Cette question oppose donc les partisans d'une ingérence contestable au regard de la souveraineté étatique de l'État libanais, aux partisans d'une coopération historique et continue entre la France et le Liban. Précisons cette notion d'ingérence dans les affaires internes d'un Etat. En droit international public, la résolution 2131 (2015) de l'Assemblée générale de l'O.N.U. précise que "tout Etat a le droit inaliénable de choisir son système politique, économique, social et culturel sans aucune forme d'ingérence de la part de n'importe quel État". Par ailleurs, au regard du droit international, un État est défini par quatre caractéristiques cumulatives : une population, un territoire, un gouvernement et enfin, la souveraineté. C'est cette dernière caractéristique qui nous intéresse pour l'analyse des actions et des intérêts de la France au Liban.

Notons tout d'abord qu'une souveraineté effective renvoie à l'absence de subordination d'un Etat par rapport à un autre Etat. Il est nécessaire de rappeler que le

président français est venu au Liban plusieurs fois à la suite des explosions du 4 août 2020 et dans la continuité des révolutions de la population libanaise contre le gouvernement en place. Les actes d'Emmanuel Macron visant à mettre en place des réformes constituent-ils une violation de la souveraineté de l'Etat libanais ou relèvent-ils plutôt d'une simple invitation qui s'inscrit dans les relations réciproques entre les deux pays ?

Les partisans de cette dernière hypothèse ne voient en ces récents événements qu'un témoignage d'entraide et d'amitié entre les deux pays. Ces interventions françaises sur la scène politique libanaise ont pour objectifs d'améliorer les conditions de vie des Libanais, qui ne cessent de contester les élites politiques corrompues. Certains d'entre eux appellent même la France à remettre en place un nouveau mandat. Cette idée est à relativiser bien qu'elle soit une volonté d'une partie de la population qui ne voit plus d'autre solution que d'accepter, voire de demander l'aide et l'appui français, au secours du Liban. Cela témoigne du désespoir chronique de la population libanaise. Plusieurs appels à former un nouveau gouvernement, et à mener des réformes ont été lancés, des échéances ont même été fixées pour limiter dans le temps la mise en place de telles mesures, mais en vain. Ces initiatives françaises, qu'Emmanuel Macron considère comme "salvatrices" se révèlent être un échec. Le président du Conseil des ministres libanais, Saad Hariri, n'est pas parvenu à former un gouvernement qui n'est pas fondé sur des appartenances politiques.

### **Des intérêts français dans la région**

Compte tenu de la géographie et de son histoire, le Liban représente pour la France une porte d'entrée sur le Moyen-Orient. Au cœur de la région, le Liban est une zone géographique aux croisements des intérêts de plusieurs puissances régionales et internationales : Etats-Unis, Israël, Arabie Saoudite, Syrie, Iran, etc.

Le pays se situe au centre des tensions entretenues par le conflit israélo-arabe, et notamment israélo-palestinien. Le pays du cèdre est, à ce propos, considéré par certains spécialistes comme le docteur en sciences politiques et chercheur Moyen-Orient-relations euro-arabes Sébastien Boussois, comme étant un Etat tampon de pays instables dans la région. Au plan international, le Liban est un territoire convoité. La Chine avait manifesté son intérêt relatif à la nouvelle route de la soie. Les puissances de la région du proche et moyen orient voient en le Liban une possibilité d'accéder et de contrôler l'espace maritime méditerranéen, la France y voit aussi une porte d'entrée stratégique dans la région.

Pour contrer les ambitions chinoises au Liban et mettre ainsi la main sur le port de Tripoli notamment, Emmanuel Macron a appelé le président Trump à convenir d'une entente avec l'Iran et le Hezbollah, dans le but de peser face à la puissance chinoise. Au-delà de l'aide prodiguée aux libanais et des initiatives diplomatiques visant à réformer le pouvoir en place, la France cherche à avoir un poids dans la région. Elle négocie avec l'Iran et le Hezbollah pour faire face à Pékin et à Ankara qui ont des intérêts économiques et politiques majeurs dans la mer méditerranée (hydrocarbures notamment). La France a donc un double



intérêt à discuter avec les dirigeants politiques: à la fois pour tenter de trouver une solution aux crises multiples que subit le pays, mais aussi de maintenir des relations propices à ses intérêts.

L'implication française aux côtés du Liban relève de deux explications principales. La première renvoie aux relations étroites et de longue date entre les deux pays. Les liens historiques qui animent les relations franco-libanaises actuelles prennent leur origine bien avant la création de l'Etat du Grand Liban devenu République libanaise.

Forte de cette relation singulière, la France continue d'aider le pays du cèdre en ce qui concerne les questions économiques, sociales, politiques, humanitaires, militaires et culturelles. Cependant, cette implication française, considérée par certains comme une aide, par d'autres comme une ingérence, est motivée par des intérêts. Ces derniers, qu'ils soient géopolitiques, géostratégiques ou économiques expliquent l'intérêt français porté au Liban. Les problèmes structurels persistants du pays semblent justifier l'implication des organisations internationales telles que le FMI, ou de la France. Cette aide ne doit cependant pas masquer les intérêts des puissances régionales et internationales pour le pays du cèdre.

Simon Dousset

## Bibliographie

Baron (2017) "Histoire du Liban" *Tallandier* pp. 151-181

Khoury (2009) "La France et l'Orient arabe: Naissance du Liban moderne 1914-1920" *Albin Michel*

Verdeil, Faour, Hamzé (2018) "Atlas du Liban: Les nouveaux défis", *Presses de l'Ifpo*

## Webographie

Dalle (2016) "Les relations entre la France et le monde arabe" dans *Confluences Méditerranée*, pp. 13-28 [en ligne] <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2016-1-page-13.htm?contenu=resume>

Elysée (2020) "Déclaration du Président Emmanuel Macron à son arrivée au Liban deux jours après l'explosion au Port de Beyrouth." [en ligne] <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/08/06/declaration-du-president-emmanuel-macron-a-son-arrivee-au-liban-deux-jours-apres-lexplosion-au-port-de-beyrouth>

Guisnel (2007) "Jacques Chirac, la passion du Liban" dans *Histoire secrète de la Ve République*, pp. 368-373 [en ligne] <https://www.cairn.info/histoire-secrete-de-la-ve-republique--9782707153500-page-368.htm>

Haddad (2009) "France-Liban-Syrie" dans *Outre-Terre* numéro 23, pp. 173-178 [en ligne] <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2016-1-page-13.htm?contenu=resume>

HCDH (1960) "Résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1960" dans *Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux* [en ligne] <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/Independence.aspx>

Lambert (2020) "L'article à lire pour comprendre pourquoi la France joue un rôle si important au Liban" [en ligne] [https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/liban/explosions-a-beyrouth/l-article-a-lire-pour-comprendre-pourquoi-la-france-joue-un-role-si-important-au-liban\\_4078885.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/liban/explosions-a-beyrouth/l-article-a-lire-pour-comprendre-pourquoi-la-france-joue-un-role-si-important-au-liban_4078885.html)

Larens (1991) "Le Liban et l'occident. Récit d'un parcours" dans *La Méditerranée. Affrontements et dialogues*, Revue d'histoire pp. 25-32 [en ligne] [https://www.persee.fr/doc/xxs\\_0294-1759\\_1991\\_num\\_32\\_1\\_2451](https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1991_num_32_1_2451)

Liban (1926) "Constitution du 23 mai 1926." [en ligne] <https://mjp.univ-perp.fr/constit/lb1926.htm>

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (2018) "Que fait la France au Liban ?" [en ligne] <https://lb.ambafrance.org/Que-fait-la-France-au-Liban-2635>

Ministère des Armées (2020) "DAMAN : La contribution française à la FINUL" [en ligne] <https://www.defense.gouv.fr/operations/liban/daman/dossier-de-reference/daman-la-contribution-francaise-a-la-finul>

ONU (2004) "Application de la résolution 1559" [en ligne] <https://news.un.org/fr/story/2020/09/1076202>

ONU (2019) "Le Conseil de sécurité proroge d'un an, jusqu'au 31 août 2020, le mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)" [en ligne] <https://www.un.org/press/fr/2019/cs13936.doc.htm>

ONU (2020) "Reconstruire le Liban en mieux exige transparence, inclusion et responsabilité" [en ligne] <https://news.un.org/fr/story/2020/09/1076202>

Pierre Blanc (2005) "La Syrie au Liban : retour sur une fin d'occupation" dans *Confluences Méditerranée*, pp. 201-215 [en ligne] <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2005-3-page-201.htm>

Vairon (2010) "La Chine en Méditerranée, l'émergence d'une nouvelle puissance ?" dans *Confluences Méditerranée*, numéro 74, pp. 39-52 [en ligne] <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2010-3-page-39.htm>

Vermeren (2016) “Les missionnaires catholiques au service du français en Égypte et au Liban” dans *La France en terre d’islam Empire colonial et religions, XIXe-XXe siècles*, Belin, pp. 119-133 [en ligne]  
<https://www.cairn.info/la-france-en-terre-d-islam--9782701196640-page-119.htm>